Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'environnement OFEV
Domaine de direction Climat

Guide CORE

Nouvel engagement de réduction (2025-2040)

But

Le présent guide est destiné à aider les exploitants d'installations qui souhaitent déposer une demande d'engagement de réduction (exemption de la taxe sur le CO_2) à partir de 2025 (période 2025-2040).

La demande ne peut être déposée que sous forme électronique dans le système CORE via le site Internet www.core.admin.ch. La décision juridiquement valable est mise à la disposition de l'entreprise également par voie électronique dans CORE.

Pour être exempté de la taxe sur le CO_2, le requérant doit déposer la demande **au plus tard le 1er septembre** par voie électronique dans le système CORE.

1 Connexion au système CORE

Pour accéder à CORE, vous devez disposer d'un Login. Entrez l'adresse www.core.admin.ch et sélectionnez « CH-LOGIN » comme procédure de connexion. Si vous n'avez pas encore de Login, vous devez en créer un.

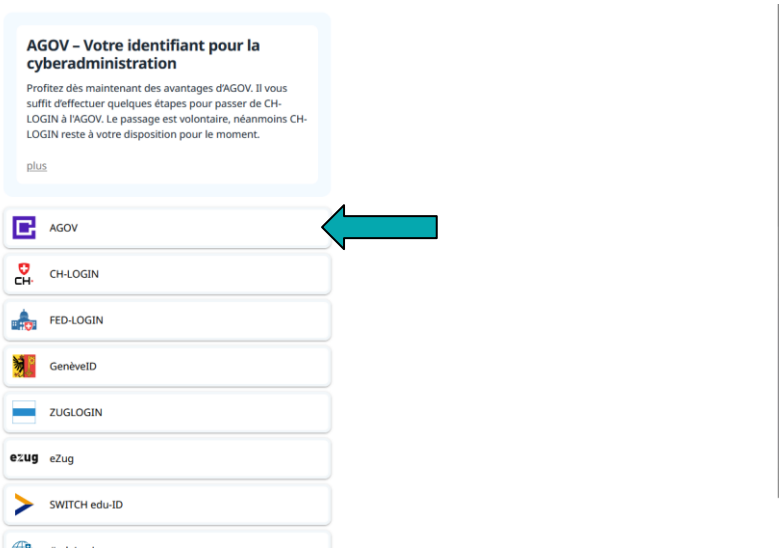

2 Acceptation des conditions d’utilisation

Lors de votre premier accès au système CORE, vous devez accepter les conditions d’utilisation. Cette action doit être réalisée uniquement la première fois.

3 Enregistrement / identité

Une fois la connexion réussie, vous vous trouvez dans votre portail personnel. Pour pouvoir déposer une demande d’engagement de réduction, vous devez disposer d’une identité. Commencez par enregistrer votre entreprise dans CORE en cliquant sur « Enregistrer une nouvelle identité », puis en sélectionnant l’instrument de politique climatique « Engagement de réduction / exemption de la taxe sur le CO_2 ».

Vous recevrez une identité provisoire dans le système dès que vous aurez soumis la demande d’enregistrement. L’Office fédéral de l’environnement (OFEV) vous enverra ensuite un code d’accès par courrier afin de vérifier votre identité.

La demande d’engagement de réduction peut d’ores et déjà être déposée avec l’identité provisoire. Pour cela, cliquez sur l’onglet « Mes données » pour pouvoir sélectionner la demande d’engagement de réduction.

4 Dépôt de la demande d’engagement de réduction

Cliquez sur « Démarrer une demande » sous « Nouvel engagement de réduction dès 2025 » (section « Demandes disponibles ») pour lancer le processus de dépôt de la demande.

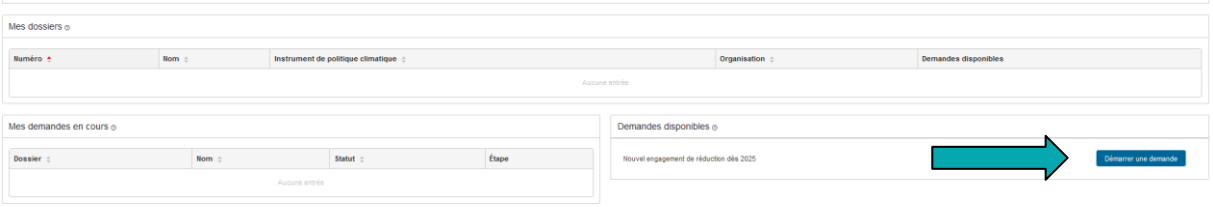

Remplissez tous les champs de la demande. Le système enregistre automatiquement vos données en permanence.

Vous avez la possibilité de transmettre la demande à votre conseillère ou conseiller en énergie. Veuillez noter que le transfert ne peut avoir lieu qu’une fois que vous vous êtes identifié. C’est vous qui devez déposer la demande ; votre conseillère ou conseiller en énergie ne peut pas le faire pour vous.

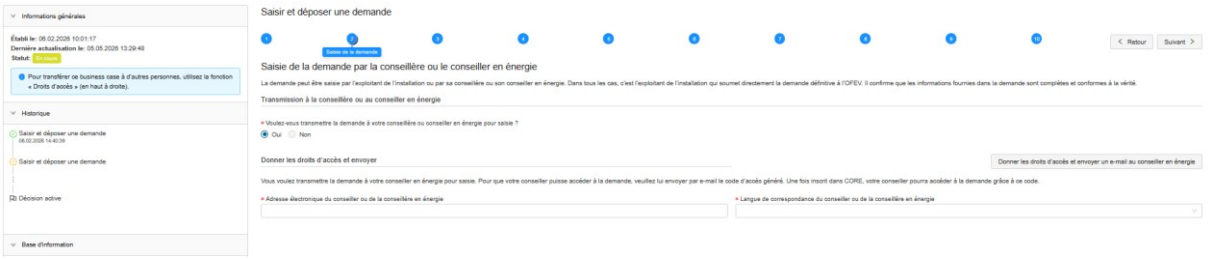

Vous recevrez une confirmation par courriel après le dépôt de la demande. L’OFEV examinera alors vos données. Dans l’onglet « Mes données », vous pouvez suivre à tout moment le statut de traitement de votre demande à la section « Mes demandes en cours ».

Pour retourner sur la page d’accueil de votre portail, cliquez sur « Modifier identité ».

5 Saisir, ajouter et supprimer des données

Pour saisir des données dans CORE, écrivez directement dans les champs de texte libre ou cliquez sur le symbole « + » à côté du champ correspondant, ce qui ouvre une nouvelle fenêtre pour la saisie des données.

Pour modifier des données déjà saisies, cliquez sur le crayon à côté du champ correspondant.

Pour supprimer des données, cliquez sur le symbole « - » à côté du champ correspondant. Si des données ont déjà été saisies, il est possible de les ajouter dans le champ correspondant à l’aide du menu déroulant.

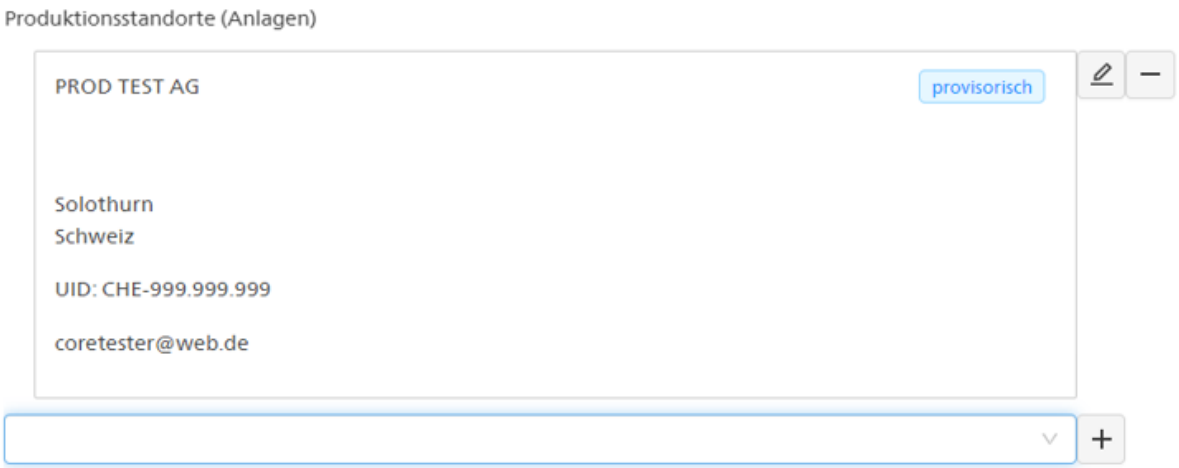

6 Chargement de documents

Le chargement de documents s'effectue par glisser-déposer. Vous pouvez faire glisser autant de documents que vous le souhaitez dans le champ « Charger nouveaux documents ».

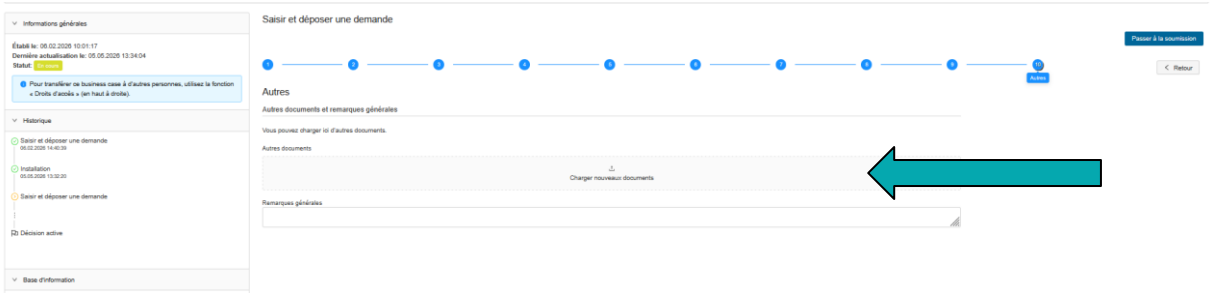

7 Demande de correction

S'il manque des informations ou si l'OFEV a des questions concernant votre demande, celle-ci vous sera renvoyée pour correction. Vous en serez informé par courriel. Ouvrez votre demande dans l'onglet « Mes données », sous « Mes demandes en cours », afin de vérifier les données conformément aux commentaires de l'OFEV et de les adapter si nécessaire. Puis cliquez sur « Envoyer » pour transmettre la demande à l'OFEV.

8 Vérification de votre identité

Avant que l'OFEV puisse procéder à l'examen définitif de votre demande, il est impératif que vous complétiez votre demande d'enregistrement en saisissant dans CORE le code d'accès que l'OFEV vous a envoyé par courrier. Votre identité sera ainsi vérifiée et votre statut passera de « provisoire » à « définitif ».

9 Vérification et confirmation du projet de décision

Le projet de décision concernant un nouvel engagement de réduction vous est envoyé directement dans CORE pour vérification. Vous recevez un courriel dès que le projet est prêt à être consulté. Dans l'onglet « Mes données », vous pouvez accéder à la demande en cours et au projet de décision sous « Mes demandes en cours ».

Veuillez vérifier et confirmer le projet de décision dans le délai indiqué. En cas de désaccord, vous pouvez rejeter le projet de décision. L'OFEV vous contactera alors directement. À l'expiration du délai, la décision devient définitive.

10 Décision définitive

La décision concernant l'engagement de réduction sera consultable dans le système CORE. L'envoi postal du document n'est pas prévu.

11 Questions et problèmes

Pour toute question ou en cas de problème, veuillez-vous adresser directement à votre personne de contact de l'Agence Cleantech Suisse (act) ou de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) ou encore à l'OFEV (co2-abgabebefreiung@bafu.admin.ch).